

DIRECTION GENERALE DES SPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Decret n° 82/273 du 29/03/82
retirant le décret n° 80/385 DU 30/9/80
portant inscription au tableau d'avancement
de l'année 1978 des fonctionnaires des
cadres de la catégorie A Hiérarchie I des
services sociaux (Jeunesse et Sports) en
ce qui concerne Monsieur MIGAMBANOU Jacques.

(/ I S A S .

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

D.F.P.

- (/u la Constitution du 8 juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 Portant amendement de l'article
47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des
fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février 1962
portant statut général des fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret 62/198 du 5 Juillet 1962 relatif à la révocation et
nomination des fonctionnaires ;
(/u le décret 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965 règlementant l'avancement
des fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret 74/454 du 17 Décembre 1974 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A, B, C, D et E de l'Enseignement (Jeunesse
et Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1, 2,
3, 5, 10, 13, 15, 18, 19 et 20 du décret 63/79 du 26/03/63 portant
statut commun des fonctionnaires des cadres de l'enseignement (Jeunesse
et Sports) ;
(/u le décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret 62/196 du 05/7/62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret n° 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements
des agents de l'Etat ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26/01/81 au décret n° 80/644 du
28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 80/017 du 26/01/81 relatif aux intérimis des Membres
du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 8286/MJS.DGS.DAAF.4 du 06/10/81 retirant l'arrêté
n° 5791/MCAS du 12/07/78 infligeant un blâme avec inscription au
dossier à Monsieur MIGAMBANOU Jacques ;
(/u le décret n° 79-154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;

D.B.

DCF.

SECRET :

ARTICLE 1ER. - Sont et demeurent retirées les dispositions du décret n° 80/385/MJS DGS DAAF.4 du 30/09/80 portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1978 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A Hiérarchie I des services sociaux (Jeunesse et Sports) en ce qui concerne Monsieur MIGAMBANOU Jacques, Inspecteur d'Education Physique et Sportive, pour le 3^e échelon de son grade à 3 ans.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 29 Mars 1982

PAR LE PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS,

BA-APOUNOU.-

Colonel Louis SKLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET
DE LA PREVOYANCE SOCIALE,

ITHI-OSSETOUMBA LEKOUNDZOU

B. COMBO-ATSIONA

AMPLIATIONS :

- JO RPC.....	1
- M.J.S.....	2
- D.F.P.....	2
- D.B.....	2
- D.C.F.....	2
- D.G.S.....	2
- DAAF/SPORTS.....	2
- INTERESSE.....	2
- SGCM/EC.....	2/17